

../..

Informations générales

Retour en école

Au vu de l'évolution de la crise sanitaire, un retour partiel en école n'est pas actuellement envisagé.

Le cas échéant, les remises de clés de casier, cartes de restauration et badges d'accès pourront se faire par courrier, au vu des consignes données par les établissements.

Logement

Concernant les problématiques de logements en résidence, la Direction de l'ENFIP indique que cette dernière ne peut prendre position, notamment concernant la possibilité de sortie anticipée des logements, car la gestion de ces derniers est effectuée par des entités autonomes (ARENFIP...).

La Direction indique toutefois que les déménagements font partie des motifs dérogatoires de déplacement, dans l'éventualité d'un confinement strict ultérieur.

Point d'étape de la formation en cours

Allègements de cours et Parcours Complémentaire Obligatoire (PCO)

Les Chefs d'établissements indiquent que les allègements de 39 heures de cours pour chacun des blocs fonctionnels ont été décidés au sein de groupes pédagogiques, constitués de responsables pédagogiques et enseignants.

Les choix de ces groupes pédagogiques se sont portés sur la suppression des séances qui ont pour objet des manipulations informatiques, l'acquisition de gestes métier étant complexe en distanciel.

Toutefois, ces allègements donnent lieu à la mise en place d'un Parcours Complémentaire Obligatoire (PCO), prévu pour compenser ces cours et ceux estimés mal appréhendés. Les modalités du PCO sont en cours de réflexion auprès de la Direction, qui évoque une possible implication des CIF (Centres Interrégionaux de Formation).

Cependant, les formations continues étant à l'arrêt, des classes virtuelles et possibilités d'autoapprentissage sont également évoquées.

Dispositif de soutien

La CGT interroge la Direction concernant les stagiaires n'ayant pu valider certaines unités de compétence du Socle Commun et souhaite savoir si la totalité d'entre eux a pu bénéficier du dispositif de soutien.

La Direction assure avoir mis en place un soutien aux 26 stagiaires qui n'ont pas validé l'UC de comptabilité avant l'épreuve sommative et affirme continuer ce soutien, sans toutefois apporter plus de détails sur ce sujet. Les Organisations Syndicales interpellent la Direction sur les moyens à mettre en oeuvre afin d'assurer à tous les stagiaires de réussir leur scolarité. La Direction estime que le travail des équipes pédagogiques est suffisant et que le 0 échec n'est pas un objectif !

Le dispositif de tutorat en comptabilité va être évalué pour savoir s'il sera reconduit.

Pour la CGT FIP, aucun stagiaire ne doit se substituer aux équipes et dispositifs pédagogiques, au vu de leur charge de travail, ils ne doivent pas supporter la responsabilité de la réussite ou de l'échec de leurs collègues.

Oral individuel

Les Organisations Syndicales déplorent le manque de préparation des stagiaires à l'épreuve orale : un seul sujet communiqué en exemple, sans correction, ni préparation avec un formateur. Elles demandent a minima un corrigé-type ainsi qu'une séance dédiée à la préparation.

La Direction s'engage à apporter rapidement une réponse aux diverses attentes des stagiaires à ce sujet.

Toutefois, les Organisations Syndicales déplorent également le peu de temps entre l'oral et les épreuves de rattrapage. La Direction répond que le calendrier de scolarité ne permet pas de repousser ces épreuves et annonce un soutien à la scolarité plus personnalisée, suite à la publication des résultats des évaluations écrites.

Épreuve de rattrapage

La Direction apporte des précisions concernant l'épreuve de rattrapage, prévue le 29 mars 2021, qui consistera en une épreuve écrite dont les modalités restent à définir.

Les stagiaires concernés seront ceux n'ayant pas validé au moins 4 UC sur les 6 possibles ou n'ayant pas validé au moins 1 UC de chaque bloc (Socle Commun - Bloc Fonctionnel).

../.. suite à télécharger

fichiers:



[Télécharger cr_conseil_de_promo_05_03_2021.pdf](#) (254.4 Ko)

Colonne de droite publique: [Écoles/Stagiaires/formation/concours](#)

Public: [Formation Professionnelle / ENFiP](#)

- [=A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank
